

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Paris	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, — 30
Faits divers — 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 3^e page.

SAUMUR, 7 MARS

Une simple question

Voyons quelles peuvent être maintenant les conséquences de l'abstention de la Russie, dans une manifestation qui devait être la consécration de l'alliance si désirée entre les deux puissances orientale et occidentale. Faut-il en conclure que tout accord soit rompu et que nos ennemis doivent se réjouir ? Evidemment non, et le Tsar est homme de trop de sens pour abandonner un peuple ami pour le simple motif qu'il est entre les mains d'une poignée d'intrigants. Il est absolument certain qu'au jour du danger, son épée tomberait dans la balance de nos destinées avec le même poids ; mais il a voulu nous montrer que les intermédiaires que nous avons choisis entre lui et nous ne lui conviennent pas et nous laisser entendre qu'il ne lui déplairait pas qu'on eût quelque chose de mieux à lui présenter.

Écoutons donc ses conseils ; c'est un sage entre les sages et un exemple va nous prouver qu'il y a tout à gagner à suivre les avis de ce grand caractère.

On se rappelle qu'en 1887, l'entretenu du Panama Floquet brigua la présidence de la République comme un simple chèque de trois cent mille francs. L'hostilité bien établie d'Alexandre III fit seule échouer sa candidature, car on n'ignorait pas qu'il avait fait de cette nomination un cas de rupture immédiate.

Cette répugnance deux fois justifiée nous préserva donc du malheur de voir l'ami de Clémenceau et de Cornélius Herz à la tête de notre pays, et il faut avouer que nous lui en devons bien un peu de reconnaissance.

M. de Cassagnac affirmait l'autre jour que la troisième République diffère de la caverne d'Ali-Baba, en ce sens seulement que celle-ci ne renfermait que quarante voleurs. On sait que le député du Gers a le mot un peu vif, mais que répondre à cela ?

L'Empereur de Russie, qui a l'habitude de choisir pour mandataires des gens propres, peut-il les mettre en contact avec un gouvernement où le ministre des travaux publics de la veille peut se trouver le lendemain aux travaux forcés ?

JEAN DASSY.

PALAIS-BOURBON

Séance du 6 mars. — M. Millevoye demande à interpellier sur le cas de MM. Floquet, de Freycinet et Clémenceau. Comment se fait-il qu'on avait fait l'obscurité sur leur intervention dans l'affaire du Panama ?

M. Floquet, frappant du poing sur son bureau :

— Réclamez tout de suite ma mise en accusation !

— Parfaitement, répond M. Millevoye.

M. Bourgeois n'ose pas demander le renvoi à un mois ; il répond que le procès va commencer et propose de fixer la discussion au

lendemain du jour où le jury aura prononcé son verdict. — Adopté.

La Chambre repousse la demande en autorisation de poursuites déposée par M. Andrieux contre M. Arène.

La Chambre repousse l'article du projet de loi, adopté par le Sénat, instituant la détention et la saisie préventives en cas de provocation directe non suivie d'effets.

La loi nouvelle institue le délit nouveau de provocation à un crime ou délit non suivi d'effet.

Tout article ou discours coupable de médire de la République, du gouvernement ou du Parlement pourra être considéré comme une provocation au crime contre la sûreté intérieure de l'Etat, et puni en conséquence.

Il faudra, dit-on, que la provocation soit directe.

Mais qu'est-ce une provocation directe ? Il ne sera pas toujours bien facile de la définir.

C'est l'arbitrage qui prononcera.

On remarquera en outre que le jugement exécutoire nonobstant opposition ou pourvoi est une disposition bien dangereuse.

SÉNAT

Séance du 6 mars. — M. Monis dit qu'il ne reste plus rien dans l'œuvre de la Commission de sa proposition et qu'il la retire.

M. Trarieux la reprend.

M. Hamel combat cette loi de circonstance.

M. Guérin, rapporteur, expose les deux premiers paragraphes de la proposition qui visent le refus total ou partiel de déposer.

M. Le Breton. — On veut suppléer par le vote de la loi nouvelle à l'inexécution des lois anciennes.

M. Boulloche, commissaire du gouvernement, déclare approuver le projet de la Commission.

M. Lacombe. — C'est une loi d'occasion, personne ne l'a démentie.

Tous les principes sont absolument contraires au cas dont il s'agit, même au point de vue politique, la disposition proposée est une maladresse.

La discussion générale est close.

L'ensemble de la loi est adopté.

M. Bernard dépose un projet de résolution tendant à détacher de la loi sur le budget de 1893 la loi sur la réforme de l'impôt des boissons.

L'ajournement est prononcé.

INFORMATIONS

LES AGENTS DE CHANGE

On étudie, au ministère des finances, un projet de décret portant nomination :

Pour Paris, de 60 agents de change, c'est-à-dire le doublement des charges actuelles ;

Pour Lyon, Marseille et Lille, la moitié en plus des charges existantes ;

Pour Bordeaux et Toulouse, un tiers en plus ;

Pour Nantes, un quart.

Pour les titulaires, le ministère des finances fera procéder à une enquête sur les chefs des

grandes maisons de coulisse dont les plus anciens et les plus sérieux seront admis à poser leur candidature.

LES PAPIERS D'ARTON

Les papiers authentiques d'Arton, saisis à Bucharest et dont l'agent Soudais avait envoyé la copie à Paris, vont arriver. Le gouvernement ne se souciait pas de les faire connaître, mais il a craint une indiscretion comme pour les dépositions de MM. Floquet, Clémenceau et de Freycinet.

LA LOI SUR LES BOISSONS

M. Ribot, président du conseil, a reçu plusieurs sénateurs et députés qui venaient l'entretenir de la réforme du régime des boissons et des bouilleurs de cru.

OBSÈQUES DE M^{me} GRÉVY

Les obsèques de M^{me} Jules Grévy ont été célébrées hier à Saint-Pierre de Chaillot.

Les présidents du Sénat et de la Chambre, plusieurs ministres et notabilités politiques y assistaient.

LES INTRIGUES DE M. FERRY

Hier, chez M. Jules Ferry, réunion de gros bonnets politiques.

On y aurait examiné la question de la dissolution faite par un autre cabinet.

Relativement au projet de corruption, le président du Sénat aurait dit que « la raison d'Etat l'emportera sur les considérations d'ordre secondaire ».

Il paraît que les 404 comptent sur le silence des accusés.

A RIVE-DE-GIER

La grève étant terminée, les troupes vont être retirées de Rive-de-Gier.

UNE DÉPÊCHE DU GÉNÉRAL DODDS

Le général Dodds a télégraphié qu'il venait de rentrer à Widah, après avoir parcouru une partie du Dahomey.

Les populations paraissent soumises, mais n'inspirent pas encore toute confiance.

Dans le nord-est d'Abomey, on signale la présence de maraudeurs armés de fusils à pierre, avec lesquels nos reconnaissances ont échangé des coups de feu.

En attendant que la saison permette d'achever la pacification du nord du Dahomey, le général Dodds fait parcourir les régions suspectes par les compagnies franches composées de trois sections indigènes et d'une section européenne qui empêchent toute réorganisation effective des partisans de Behanzin.

L'état sanitaire est bon dans le nord et satisfaisant sur le littoral.

Tout en estimant la situation satisfaisante, le général Dodds insiste pour que les effectifs ne soient pas encore diminués.

UNE INTERVIEW DE M. CRISPI

Voici une interview de M. Crispi relativement à l'élection de M. Jules Ferry :

L'ancien ministre voit dans cette élection « la réparation tardive d'une grande injustice ». Pour lui M. Ferry est un véritable

homme d'Etat, et les hommes d'Etat sont rares par le temps qui court.

M. Crispi raconte que M. Ferry chercha, à une époque, à alléger l'état d'hostilité latent entre la France et l'Allemagne ; mais il ajoute que, dans cet ordre d'idées, il eut Gambetta comme précurseur. Gambetta aurait, en 1877, chargé M. Crispi de pressentir M. de Bismarck à ce sujet. Mais le chancelier de fer objecta l'impossibilité du désarmement en raison de la différence des lois militaires.

Enfin, M. Crispi est persuadé que l'influence de M. Ferry va forcément se faire sentir dans la politique de la France.

M. Crispi, qui ment comme un arracheur de dents, ferait beaucoup mieux, plutôt que de s'occuper de nos affaires, de s'occuper de l'éducation de ses enfants. Il ne serait peut-être pas obligé de les conduire dans une maison de correction, comme il a dû faire pour son fils, l'autre jour.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, le 6 mars 1893.

La Bourse conserve une assurance qui contraste singulièrement sur l'état troublé des esprits. Les retraits aux caisses d'épargne, les ventes de rentes par la caisse des dépôts, et la crise aiguë du Panama sont neutralisés dans leurs effets par la tenue des cours au comptant.

Le 3 0/0 reste à 98.50 et le 4 1/2 à 105.97. L'action de la Banque de France varie de 3,890 à 3,880.

La faiblesse accidentelle de l'action du Crédit Foncier ne saurait être justifiée par des raisons sérieuses. Ainsi il est inexact que les remboursements par anticipation égalent les prêts nouveaux. Les remboursements passés en écritures au 31 janvier dernier regarderaient en réalité le second semestre de 1892 et non le premier mois de 1893.

La Banque de Paris s'inscrit au cours de 658 fr.

La Société Générale est demandée à 475. Les principaux chapitres de son bilan au 31 janvier dernier sont en augmentation très sensible sur le mois de décembre.

Le Crédit Lyonnais est en ferme tendance à 778 fr. On peut induire de la comparaison de son bilan de décembre 1892 avec celui de décembre 1891, que son dividende sera encore de 30 fr.

La même comparaison pour le Comptoir National d'Escompte est tout en faveur de l'exercice 1892. Cette société outre sa réserve statutaire a constitué une réserve spéciale de 3,375,000 fr. et une réserve supplémentaire de 4,140,000 fr. Ainsi que nous l'avions prévu la plupart des porteurs d'obligations 4 0/0 de l'Ouest Algérien ont préféré être remboursés à 500 fr. au lieu d'accepter l'échange qui leur était proposé en titres 3 0/0 à 467.50 rapportant un intérêt de 3.15 0/0. Ils avaient du reste tout intérêt à prendre des obligations jouissant d'une garantie égale sinon supérieure, et d'un revenu plus rémunérateur avec des chances de remboursement plus avantageuses, telles que les obligations 3 0/0 des Immeubles de France qui, remboursables à 4,000 fr., rapportent 15 fr. et qui coûtent seulement 386.50 ; ou bien des obligations 3 0/0 des Chemins Andalous qui rapportent 15 fr. et qui ne coûtent que 306 fr.

Les obligations du Chemin de fer de Beyrouth-Damas-Hauran ont conservé un courant d'achats satisfaisant de 340 à 341.

Les obligations de la Compagnie Immobilière de Tunisie, dont l'intérêt est de 15 fr. par an, sont en nouveau progrès à 284.

Les Chemins Economiques sont à 423.75.

Ch. HEYMAN et Co,
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 7 MARS

Observations de M. DAVY, opticien
Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 14°
Ce matin, à 8 h.		+ 10°
Midi,	767 ^{m/m}	+ 13°
Mausse	> ^{m/m}	
Baisse	> ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 6°

Conseil Municipal de Saumur

Le Conseil Municipal se réunira vendredi soir 10 mars, à 7 h. 1/2.

L'ordre du jour comprend :

1° Rapport de la Commission de la voirie sur l'emplacement du marché couvert et du kiosque;

2° Avis sur les délibérations de la Commission des Hospices;

3° Avis sur l'acquisition de divers immeubles;

4° Pétitions;

5° Affaires diverses.

Conseils de révision

Les opérations des Conseils de révision commenceront le 21 mars prochain.

Elles devront être terminées, dans toute la France, le 15 juin suivant.

Les élections législatives

On commence déjà à mettre des noms en avant; c'est ainsi que ceux de MM. Peton, Pottier et Tétard sont déjà prononcés pour notre circonscription. On parle aussi de la candidature de M. Allain-Targé.

Ce serait pour le *Courrier de Saumur* une excellente occasion de réparer ses torts envers ce candidat qu'il combattit si vivement dans le temps.

Le bruit court que notre compatriote M. Quesnay de Beaurepaire posera sa candidature, dans l'Orne, contre M. Dugué de la Fauconnerie.

La rixe du qual de Limoges

L'enquête n'est pas encore terminée, mais nous pouvons cependant affirmer que les plus grands torts seraient du côté des soldats, quand ce ne serait que dans l'agression dont le menuisier a été victime. Cet homme, qu'ils ont rencontré isolément quelques instants après leur première altercation avec les boulangers, et qui était complètement étranger à la discussion, a été roué de coups et lardé de coups de sabre.

Il y avait bien un quatrième soldat avec les trois qui ont été arrêtés, mais celui-ci, plus avisé, aurait pris la fuite dès qu'il aurait vu la

tourner que prenaient les choses et n'aurait participé en rien à la bagarre.

Il convient d'adresser les plus grands éloges à l'officier qui s'est interposé si à propos. Sans son énergique et courageuse intervention, qui pouvait lui coûter la vie, on ne sait quels malheurs on aurait eu à déplorer. Quand donc comprendra-t-on la sottise de laisser ainsi sortir les soldats en armes? La plus grande partie de ces querelles entre civils et militaires seraient évitées et en tous cas n'auraient pas le dénouement sanglant que l'on a quelquefois à constater dans les villes de garnison.

Chez les Anglais, qui, à défaut de sens moral, ont le sens pratique, les soldats ne sortent jamais qu'avec une simple badine à la main. Il serait à désirer qu'on suive cet exemple.

Un des blessés doit sortir aujourd'hui de l'hôpital. Les deux autres resteront en traitement.

Réunion à Verrie

Judi, à l'occasion de la Mi-Carême, réunion hippique à l'hippodrome de Verrie.

Constatacion d'absence

Par jugement en date du 27 octobre 1892, le tribunal de première instance de Saumur a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence du nommé Sannier Alexandre, domicilié à Vivy, disparu depuis 1852.

Exposition internationale de Chicago (1893) AVIS

Pendant la durée de l'Exposition universelle de Chicago, en 1893, des Congrès internationaux seront organisés, se rapportant à toutes les branches de l'activité humaine. Sur la demande qui lui en a été faite par l'administration de l'Exposition, M. le Ministre du commerce a nommé une commission chargée de dresser une liste des personnes qui seront accréditées auprès de ces Congrès.

Les personnes qui, se proposant d'aller à Chicago en 1893, voudraient figurer sur cette liste, sont priées d'adresser leur demande à M. le Président de la Commission des Congrès de Chicago, avenue de la Bourdonnais, 22, à Paris.

Pour les renseignements sur la nature et la date des Congrès, on est prié de s'adresser à M. Gabriel, secrétaire de la Commission, rue Jouffroy, 39, les jendis et dimanches, de 9 heures à 11 heures du matin.

VILLE D'ALGER

Exposition Franco-Algérienne

Les adhésions des commerçants et industriels qui voudront prendre part à cette Exposition seront reçues par l'administration jusqu'à fin mars.

Une galerie spéciale des beaux-arts sera à la disposition des artistes peintres et sculpteurs

de l'Algérie qui voudraient y exposer leurs œuvres.

Aux pêcheurs

Les préfets pourront autoriser, du 17 avril au 17 juin, même dans les cours d'eau non navigables, la pêche du saumon, de l'aloise et du mulot, mais sans cordée ni ligne flottante. Les engins employés seront maillés à 40 millimètres.

La pêche de l'écrevisse, au moyen de balances avec mailles d'au moins 2 centimètres, sera également autorisée.

Les filets fixes ne pourront plus excéder la moitié de la largeur mouillée d'un cours d'eau ou de ses bras.

Le Crédit Foncier

Le Crédit Foncier publie l'avis suivant :

« Des agents proposent l'acquisition d'obligations du Crédit Foncier, payables moyennant des versements mensuels dont le total représente un « prix bien supérieur à la valeur de » l'obligation ».

» Les titres contenant l'engagement de ces maisons ne sont nullement des obligations foncières ou communales, et le Crédit Foncier ne leur reconnaît aucune valeur.

» Le Crédit Foncier rappelle au public qu'il est complètement étranger à ce genre de placement, très préjudiciable aux souscripteurs qui paient ainsi les titres de 100 à 150 fr. au-dessus du prix auquel on peut se les procurer en Bourse. »

Les pilliers d'église

La semaine dernière, des voleurs restés inconnus ont, pendant la nuit, forcé la porte de la petite chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, à Souzay.

Ils ont fracturé le tronc et en ont pris le contenu, qui heureusement ne s'élevait qu'à un franc.

Accident de voiture

On écrit de Parnay :

« Il serait à souhaiter que les fameux tramways de Saumur trouvent enfin un adjudicataire et que les remblais qui rendent la route si dangereuse disparaissent.

» Ils ont encore causé un accident samedi matin.

» Le sieur Bertrand, de Parnay, se rendait à Saumur avec sa femme et une jeune fille. Son cheval a butté dans un mauvais passage des tramways et s'est abattu, à Souzay, devant chez M. Arthur Gilbert.

» La femme Bertrand, contusionnée par la voiture, a été très meurtrie. Les deux autres voyageurs n'avaient pas trop de mal. »

Suicide à Souzay

On nous avise qu'hier un individu s'est suicidé à Souzay. A demain des détails.

Arrestation d'un vagabond

La gendarmerie de Genes a mis en état d'arrestation, à Celle-de-Louerre, le nommé Lévesque, Alexandre, âgé de 39 ans, qui était en état de vagabondage. Cet individu, sans domicile et sans ouvrage, était porteur d'une somme de 30 centimes qu'il a reconnu provenir de la mendicité. Il sera transféré à Saumur.

Conférence publique agricole

Une conférence publique agricole sera faite à Saint-Georges-Châtelais, par M. Morain, professeur départemental d'agriculture, le dimanche 12 mars courant, à une heure, dans la salle de la mairie.

Sujet de la conférence : *Vignes américaines. — Greffage.*

Le 135^e au Ruchard

Ainsi que nous l'avons annoncé, le 135^e de ligne partira d'Angers pour se rendre au camp du Ruchard le lundi 5 juin. Il en reviendra le 18 du même mois.

Création d'un bureau télégraphique

Est autorisée la création d'un bureau télégraphique à Parçay (Maine-et-Loire).

Cavalcades de charité

A l'occasion de la mi-carême, on annonce que des cavalcades de bienfaisance auront lieu, dimanche prochain, à Chouzé-sur-Loire, à Chalonnès, à Quincé-Brissac, à Saint-Clément-de-la-Place (arrondissement d'Angers), à La Flèche.

On annonce aussi, pour le même jour, une grande cavalcade historique à Cinq-Mars (Indre-et-Loire).

Grand-Théâtre d'Angers

On annonce pour mercredi prochain la première représentation à Angers du nouvel opéra de Massenet, *Werther*.

L'évêque d'Angers

Le gouvernement vient d'autoriser la promulgation de la bulle nommant M. Mathieu, curé à Pont-à-Mousson, à l'évêché d'Angers.

Comme on le sait, le sacre de M^r Mathieu aura lieu le 20 mars, à la cathédrale, et le prélat consécrateur sera Son Em. le cardinal Meignan, archevêque de Tours.

La cérémonie commencera à 8 heures.

Les armes de notre nouvel évêque sont : *d'azur, à la croix à double traverse, dite de Lorraine, d'or, au chef de gueules, chargé d'un alérion d'argent.* Ce sont, avec une légère modification, les armes d'Einville, petite ville natale de M^r Mathieu. Il a pris pour devise ces quatre mots : *Nomini obesse, prodesse omnibus*, qu'on peut traduire ainsi : « N'être contre personne, être à tous. »

C'était une locution familière à un illustre et saint lorrain, le B. Pierre Fourier, qui fut

MARTHE

Par JEANNE SANDOL

André est introduit dans un petit salon où l'attend la jeune femme; elle se lève et vient au-devant de lui.

— Ne pâlisiez pas ainsi, dit-elle, Marthe n'est pas là... Elle n'y sera pas ce soir... Ne vous troublez pas... Un événement triste, impossible à prévoir, nous prive aujourd'hui de sa présence. Tenez, lisez plutôt ce petit mot que je reçois d'elle à l'instant.

« Ne m'attendez pas ce soir, ma bonne Marie, je pars dans une heure; un télégramme m'appelle en toute hâte auprès de ma chère mère Claudine Pelzac... Elle se meurt et on m'attend. J'ai le cœur navré... Hélas! ils s'en vont, tous ceux qui m'aimaient. Que je suis triste et malheureuse! »

André semblait anéanti, lui qui s'était cru si près du bonheur; il retombait du haut de ses espérances dans la sombre nuit de l'incertitude et dans les tourments de l'attente.

Sous ses paupières abaissées, à travers ses

longs cils, M^m de Larcy observait André, elle suivait sur son visage expressif les sentiments qui l'agitaient : d'abord une déception cruelle, et un profond abattement. Puis tout à coup le front assombri du jeune homme s'éclaira d'une joie intense.

Un soupir de satisfaction à moitié étouffé s'échappa des lèvres de la jeune femme, et tout bas elle murmura :

— J'en étais sûre... et je l'ai bien jugé...

Au même instant André, comme s'il eût pu lire dans la pensée de M^m de Larcy, se lève vivement.

— Je vais partir, madame, Marthe me trouvera près d'elle à l'heure de sa douleur...

M^m de Larcy se tait; mais son regard et l'étreinte expressive de sa main parlent pour elle...

XXXV

Marthe vient d'arriver, elle n'est plus qu'à quelques pas du chalet. Il se montre là-bas, tout tinté de rose par l'aube matinale; le cadre de jeune verdure qui l'entoure est plus frais que jamais; une vapeur argentée voile encore la prairie, on croirait un grand lac emplissant la vallée d'Avrieux. La vie s'éveille de toute part, le chant des oiseaux célèbre le retour de

la lumière; déjà quelques pâtres, suivis de leurs troupeaux, gravissent les flancs de la montagne. Une belle journée de mai s'annonce, elle vient faire épanouir les églantines sur les haies et blanchir les buissons d'aubépine.

A la vue de cette nature qui ressuscite toujours la même et toujours nouvelle, Marthe se refuse à croire que la mort est peut-être là... Elle s'arrête, n'osant plus approcher, craignant de perdre une espérance qui l'a soutenue jusqu'ici. Non, le malheur ne peut exister, il serait en désharmonie avec cette joie de la terre; tout vit, tout sourit, tout tressaille d'allégresse autour de Marthe; pourquoi son cœur seul doit-il être brisé? Ah! c'est impossible! Et dans cette matinée radieuse, qui semble lui sourire, elle voudrait voir un heureux présage.

Quelqu'un se penche au balcon du chalet. Ah! c'est François! Mon Dieu! comme il a l'air ému! Voilà sa jeune femme qui vient le rejoindre... Ils sont tous là... à ce dernier rendez-vous, celui des adieux suprêmes!

Un nom retentit : « Marthe! » s'est écrié François apercevant la jeune fille; il vient au-devant d'elle en lui tendant les bras.

— Elle vit encore, dit-il, répondant au regard anxieux de Marthe. Elle vit, et demande sa fille... Sa fille! c'est vous, Marthe!...

Les rayons du soleil matinal pénètrent timidement dans la chambre où se trouve Claudine Pelzac. Sur le fond bleu des tentures de serge qui entourent le lit se détache le profil amaigri de la malade. En perdant sa vive coloration, le visage de la robuste paysanne s'est idéalisé, les traits ont acquis de la délicatesse, et la physionomie reflète les sentiments élevés que fait naître dans l'âme humaine la pensée de la mort.

Marthe est à genoux près du lit, la main de Claudine dans les siennes.

— Ne pleure pas, ma fille, lui dit avec effort l'excellente femme, je me sens calmé, et si heureuse de vous avoir tous auprès de moi. Toi seule n'étais pas là... Mais, à présent, je vais être tranquille.

Un paisible sommeil vient fermer les yeux de Claudine, pendant qu'un doux sourire flotte encore sur ses lèvres.

(A suivre.)

ère et professeur à l'Université de Pont-à-Mousson, administrateur de la paroisse Saint-Martin, et qui mourut, chanoine et curé, vers le milieu du dix-septième siècle.

Les élections à la Chambre et au Tribunal de commerce

Les protestations contre l'élection de M. Bigeard et le procès devant le Conseil d'Etat suggèrent les réflexions suivantes à notre confrère de l'Anjou :

« Indépendant, M. Bigeard ne peut pas l'être, dans une situation dépendante vis-à-vis de la Compagnie Lyonnaise du Gaz, où il relève d'un bureau et d'une caisse dont les intérêts sont opposés à ceux du commerce et de l'industrie d'Angers.

« Directeur d'une usine, il n'est pas directeur d'une Compagnie au sens strict du mot : il n'en a que les apparences.

« Où irions-nous si tous les directeurs des grandes sociétés et des grandes compagnies pouvaient entrer dans les Chambres de commerce ?

« Il est déjà très difficile de faire entendre sa voix, dans les conseils du gouvernement, quand, simple citoyen, on a, par malheur, dans les Chambres de commerce, des concurrents dont les intérêts opposés peuvent se targuer de délibérations favorables obtenues, parfois, de la complaisance ou de l'indifférence de leurs collègues.

« Que serait-ce, le jour où l'on verrait les Chambres de commerce envahies par les représentants multiples d'une même société archi-millionnaire ?

« Il y a là un véritable danger.

« C'est pourquoi nous souhaitons très vivement que le Conseil d'Etat, mieux informé que M. le ministre du commerce, casse l'élection de M. Bigeard. »

Suicide à Tours

Hier matin, à 7 heures, M. Georges Landier, préposé à la garde des magasins à fourrages de Tours, s'est brûlé la cervelle avec son revolver d'ordonnance. On ignore le motif du suicide.

Terrible accident à Nantes

Avant-hier soir, un terrible accident s'est produit à la gare de Nantes (Orléans).

Un homme d'équipe, M. Gilard, 52 ans, venait d'accrocher plusieurs wagons de marchandises à un train de manœuvre.

En se retirant, il est tombé sur la voie. Au même moment, le train se mettait en marche ; le malheureux Gilard a eu les deux jambes coupées au-dessus de la cheville.

On l'a transporté à l'Hôtel-Dieu, mais malheureusement trop tard. Le blessé avait perdu une grande quantité de sang et, à 10 heures, il rendait le dernier soupir.

Gilard était marié et père de famille.

Terrible accident au Mans

Un épouvantable accident a eu lieu vendredi à la manufacture de cuirs de Challes, chez MM. Roche frères.

Un jeune homme de 22 ans, le nommé Gervais Meynie, a été saisi par la courroie d'un arbre de transmission d'une tritureuse et enroulé autour de cet arbre.

Lorsqu'on arrêta la machine, le corps du malheureux était horriblement mutilé.

M. J. Coutard a l'honneur d'informer sa clientèle que venant de joindre à sa maison celle de M. Bloudeau, son magasin et son salon sont transférés, depuis le 1^{er} mars, à la « Petite Jeannette », rue d'Orléans, 30.

M. Coutard s'empresse aussi d'affirmer qu'on trouvera toujours chez lui les produits de première marque dont la qualité incontestée lui a valu la confiance de tous ses clients.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 5 mars. — Julien-Désiré Pelaua, Grande-Rue.

Le 6. — Gabrielle-Julienne-Clémence Fouquereau, rue de Fenet.

DÉCÈS

Le 7 mars. — Renée-Marie-Louise Avril, 4 au 1/2, à l'Hospice.

NOS BÉBÉS

Pour apprécier les enfants, il faut les observer chez eux, libres de toute contrainte, dociles aux suggestions de l'instinct. Ce sont alors des charmeurs.

Le moyen, dites-moi, de ne point se laisser séduire par ces formes potelées, cette gravité comique, ce gazouillis confus au cours du tout jeune âge ?

Ne tiennent-ils pas quelque chose — le naturel — de la gentille souriquette sans cesse grignotante, aux mouvements vifs ou effarouchés, ou du naïf oiselet dont les modulations indécises et reconnaissantes montent vers le premier rayon de soleil ?

Ils ont encore un attrait : la faiblesse, pour laquelle nous leur vouons une part de notre tendresse émue pour les fragilités d'ici-bas.

Contre cette faiblesse et les mille maux d'une frêle existence, l'amour de la mère reste désarmé. Combien elle voudrait être, cependant, dans la mesure du possible, le premier et le plus naturel médecin de son enfant !

C'est ce que permet de réaliser un recueil mensuel illustré : *La Jeune Mère*, fondé par le docteur Brochard, Rédacteur en chef : D^r Depasse, vulgarisateur qui s'est acquis une juste célébrité dans la médecine infantile. Là se trouvent érudits avec une suprême clarté les problèmes de l'hygiène infantile et de la médecine d'urgence mis à la portée de tous, et les principes de cette bonne éducation qui fait les enfants dociles et aimables. Cette revue du foyer, précieuse à tous les parents, coûte 6 francs par an. Bureaux : 1, rue de Provence, à Paris.

Pour le même prix, les mères sauront habiller, pomponner elles-mêmes leurs chers bébés, avec *le Lutin*, journal des modes enfantines. (Même adresse.)

Tribunal de police correctionnelle de Saumur

Audience du vendredi 3 mars

PRÉSIDENCE DE M. BODIN

Rampillou est un de ces malins qui finissent toujours par se prendre dans leurs propres filets. Pour le moment, il est poursuivi sous l'inculpation d'abus de confiance au préjudice de M. Couscher de Champfleury, propriétaire à Brézé, dont la mansuétude a fini par se lasser en présence des mauvais procédés de son locataire. Celui-ci, en effet, non content de ne pas payer son terme, a encore entamé contre M. Couscher une série de procès au civil, dans lesquels il a mangé certainement plus que la somme nécessaire à payer ses fermages, procès qu'il a menés et perdus jusque en appel.

Toujours est-il que, à la récolte dernière, Rampillou se trouvait devoir au bailleur de sa ferme une somme de 3,800 fr., pour laquelle il lui fit abandon de sa récolte en blé et en avoine, sans règlement ultérieur. M. Couscher, qui, pour lui éviter les frais de saisie, avait accepté cet arrangement amiable, n'eut pas encore à se louer de cette nouvelle marque de bienveillance, car son fermier vendit la récolte, avec son assentiment, il est vrai, mais garda l'argent pour lui.

Cette fois M. Couscher se décida à porter plainte, et, à l'audience, il vint exposer les griefs que nous signalons et d'où il ressort que la mauvaise foi du prévenu ne peut être mise en doute. Plusieurs autres témoignages viennent à l'appui de ses affirmations, entre autres deux marchands de grains avec lesquels il était entré en pourparlers pour la vente de cette récolte, mais dont il n'accepta pas les prix, toujours pour favoriser Rampillou. C'est alors qu'il avait chargé celui-ci de vendre lui-même et on sait comment fut menée cette opération.

Le tribunal, sur réquisition de M. le procureur de la République, qui demande une application sévère de la loi, condamne Rampillou à 4 mois de prison.

Pris à son piège

Plaçais est un cultivateur d'Allonnes qui allait placer ses pièges à lapin jusque dans le champ de son voisin. Signalé par celui-ci, il fut pincé un beau (?) matin, au moment où il venait voir s'il n'y avait rien de pris. Il y eut quelque chose de pris — et ce fut lui — par deux gendarmes qui lui dressèrent procès-verbal. Plaçais commença par nier ; mais aujourd'hui, placé entre son piège qui figure sur la table des pièces à conviction et le gendarme qui se lève pour faire sa déposition, il reconnaît immédiatement le malheur qui lui est arrivé et se laisse infliger sans résistance une amende de 16 francs.

Une leçon de chasse

Le sieur Doisy, de Saint-Martin-de-la-Place, a-t-il la vue basse ou bien ses connaissances

cynégétiques sont-elles insuffisantes ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est prévenu d'avoir tué une grive en temps prohibé. Pour sa défense, il allègue qu'il a cru tirer un gibier d'eau, ladite grive se trouvant à quelques mètres d'un cours d'eau. Le tribunal qui n'admet pas cette explication, lui inflige 50 fr. d'amende. Cela lui aurait coûté moins cher d'acheter le manuel du parfait chasseur.

Dernières Nouvelles

UN NAUFRAGE

Le ministre de la marine vient de recevoir de Zanzibar un télégramme du capitaine de vaisseau Richard, commandant la division navale de l'océan Indien, lui annonçant le naufrage du *La Bourdonnais*, qui s'est perdu à Sainte-Marie-de-Madagascar, le 24 février dernier, pendant un cyclone.

LE VOYAGE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE A ROME

Le *Diritto*, organe officieux, se réjouit de l'arrivée de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne. Ce journal dit que le retour de Guillaume II à Rome mettra encore plus en relief ce qu'il y a de singulier de la part de l'empereur d'Autriche à ne pas rendre la visite que lui a faite le roi Humbert à Vienne.

Dernière Heure

Paris, 7 mars, 1 h. soir.

Au conseil des ministres, l'amiral Riouner, ministre de la marine a confirmé une pénible nouvelle, la perte de l'avis *La Bourdonnais* ; deux officiers et vingt et un marins ont péri dans cette catastrophe.

M. Fournier, préfet d'Oran, est nommé directeur de la Sûreté générale, en remplacement de M. Soinoury, nommé directeur dans l'administration pénitentiaire.

HAVAS.

BOURSE DE PARIS

Du 6 Mars 1893

3 0/0.	98	37 1/2
3 0/0 amortissable.	98	30
4 1/2.	106	07 1/2

ÉPICERIE NOUVELLE

F. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Pois moyens,	1/2 litre	0,50	litre	0,95
— extra,	—	0,60	—	1,10
— très fins,	—	0,70	—	1,60
— extra fins,	—	0,95	—	1,75
Haricots verts,	—	0,50	—	0,90
— extra recommandé,	—	0,55	—	1,00
— extra fins,	—	0,90	—	1,60
Flageolets,	—	0,60	et	0,90
Asperges,	la boîte,	1,25	et	1,80
Harings de Hollande, Sardines fumées, Morne d'Islande.				

Conserves par 5 kil. hors ville, déduction des droits d'octroi.

Le Gérant : G. JOUAUST

SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

Le Marquis DE FOUDRAS

Les deux frères se consultèrent du regard ; puis celui qu'on appelait Hubert, et qui était le propriétaire ou du moins l'habitant de la tour, prit la parole et dit :

— Ma mère, vous allez savoir la vérité. Nous ne voulions pas vous la dire parce que nous sommes sûrs de rien encore... mais calmez-vous, je vous en prie, autrement je ne parlerai pas.

— On a des nouvelles de M. le chevalier Victor, de mon enfant ! s'écria la vieille femme en joignant les mains. Ah ! parle vite, Hubert ! parle vite à ta mère ! songe qu'elle peut mourir d'un moment à l'autre, et que tu ne te consolerais jamais de l'avoir privée de sa dernière joie en ce monde !

— Eh bien ! ma mère, il paraît que M. le chevalier est en France. On l'a vu au Havre, et il a pris la diligence de Paris. Voilà tout ce que nous savons, et nous nous consul-

tions, Simon et moi, pour savoir ce qu'il y avait à faire.

— Voilà tout ce que vous savez, mes enfants ! mais c'est une nouvelle superbe ! C'est toi qui l'as apportée, Simon ; viens que je t'embrasse, que je te bénisse, que je te presse sur ce sein dont il a bu le lait après toi. Mes enfants, mes chers enfants, il faut aller à sa recherche demain, ce soir même. Nous partirons tous, nous le demanderons à tout le monde, et quand nous l'aurons trouvé nous le ramènerons ici, et nous lui dirons : Monsieur le chevalier, c'est-à-dire monsieur le comte, puisque son aîné est mort, tout ceci est à vous, car nous vous l'avons fidèlement gardé ! Oh ! mon Dieu ! il est revenu ! il est revenu !

— Nous l'espérons, mais nous n'en sommes pas encore bien sûrs ; ainsi, de grâce, calmez-vous, et pour cela, dites-vous bien que nous ferons tout ce que nous pourrons pour le découvrir. Demain nous irons tous les deux, mon frère et moi, et vous aussi, si vous voulez, chez M. le curé, et nous le prions de nous aider de ses conseils ; puis, s'il nous fait partir pour Paris, l'un de nous partira. N'est-ce pas, Simon ?

Simon confirma la parole de son frère, et

tous deux s'étant penchés sur leur mère, reçurent une bénédiction si sainte, que quand ils se relevèrent ils sentirent que leurs cœurs étaient remplis d'espérance.

XXIII

Simon et Hubert Lelierre étaient les fils d'un fermier du vieux comte d'Estouville, père du général de l'empire et du proscrit de la République. Leur mère avait été nourrice du chevalier, dont Simon se trouvait être par conséquent le frère de lait. Lors de la dispersion de la noble famille, Hubert, le fils aîné, remplissait les fonctions de garde-chasse, qu'il n'avait quittées que lorsqu'il ne restait plus rien à garder pour ses anciens maîtres. Il s'était fait alors cultivateur comme Simon, et il en exerçait l'état lorsque le sort l'avait désigné pour racheter la tour d'Estouville.

Tous les habitants du village avaient ambitionné l'honneur dont Hubert était favorisé par le hasard, mais il n'y en eut pas un qui ne considérât son bonheur comme une justice. La famille Lelierre était la plus estimée du pays, et cette estime, elle la devait surtout à une ancienneté de fidélité qui remontait à l'antiquité de la noblesse des d'Estouville. La tribu du fermier avait toujours été au service

de la race du gentilhomme, et l'une ne s'était pas enrichie, quoique l'autre se fût ruinée : des deux côtés il n'y avait eu que des dévouements désintéressés.

Ce fut donc une grande joie dans tout le pays, quand Hubert, devenu acquéreur de la tour, alla l'habiter avec sa vieille mère. La population tout entière les accompagna, et, pour la première fois depuis bien des années, contempla l'intérieur du vieil édifice, dans lequel personne n'avait voulu pénétrer pendant la possession du dernier propriétaire. Rien ne saurait être plus touchant que ne le furent ce pèlerinage et les explications que donna la bonne mère Lelierre, qui alors n'était pas aveugle. Debout sur le seuil ruiné de la tour, elle raconta à la jeune génération qui l'entourait ce qu'avaient été autrefois les débris qu'ils avaient sous les yeux. Elle-même, comme son père et son aïeul, ne savait ces choses que par tradition, mais elle les avait si bien retenues, qu'elle en pouvait parler aussi clairement que si elle en eût été témoin dans son enfance. Son unique science était l'histoire des d'Estouville, et, à l'inverse de beaucoup de ceux qui professent, elle la possédait parfaitement.

(A suivre.)

Etudes de M^{rs} BLANCHET et HASSELMANN, notaires à Angers.

A VENDRE

A L'AMIABLE

Ensemble ou séparément, au gré des acquéreurs.

1^o La Métairie de Blavreuil, communes du Voile et de Montilliers, canton de Vihiers, arrondissement de Saumur, de... 84^b 60^a 73

Revenu net d'impôts : 5,200 fr.

2^o La Métairie de la Verdrie, commune de la Fougereuse, canton d'Argenton-Château, arrondissement de Bressuire (Deux-Sèvres), de... 43^b 17^a 11

Revenu annuel, net d'impôts : 2,100 francs.

3^o La Métairie du Quarteron, commune de Saint-Maurice-la-Fougereuse, de... 43 59 10

Revenu annuel, net d'impôts : 4,800 francs.

4^o Bois réserve, étangs, communes de Saint-Maurice-la-Fougereuse et de Somloire (Maine-et-Loire), de... 73 73 08

Revenu moyen : 4,800 francs.

Ces trois derniers immeubles d'une contenance ensemble de... 160 49 29

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, auxdits notaires.

Etudes de M^r FÉLIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n^o 11.

Et de M^r LELIEVRE, notaire à Saumur, 17, rue Beaurepaire.

Le Lundi 13 mars 1893, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M^r LELIEVRE, notaire commis à la vente aux enchères publiques d'UNE MAISON, sise à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n^{os} 23 et 25, indivise entre les consorts Gripon.

Mise à prix : quinze cents francs.

Revenu net d'impôts : quatre cent quatre-vingts francs.

Pour insertion sommaire,

F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

A VENDRE

A L'AMIABLE

BELLE PROPRIÉTÉ

Sise près le bourg de Vernantes

Comprenant 35 ares de bon terrain

Maison magnifique

Comprenant : rez-de-chaussée, 1^{er} étage, mansardes et greniers, en tout 18 belles pièces ; servitudes et jardins.

S'adresser, pour traiter, à M. Joseph RAGAIN, marchand de biens, près la Gendarmerie, Vernantes. Facilités de paiement.

GUERISON
Certaine et Radicale
de toutes les
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ,
PSORIASIS, PRURIGO, TRIGÈNE,
HERPES, LUPUS, etc.
MEMBRE DES
PLAIES, ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange nullement
le travail, il est à la
portée des petites bourses, et, dès le deuxième
jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LEBORMAND, Médecin-Spécialiste
Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires
à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspond.

A L'ABEILLE

Rue Saint-Jean, Saumur.

On demande une bonne Apprêtuse et une Apprentie pour les Modes.

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion. S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à TOURS.

Location — Accords — Réparations

Une DEMOISELLE anglaise des Leçons d'anglais à domicile. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

M^r LECOY, avoué à Saumur, demande un PETIT CLERC sachant bien écrire.

American - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRETÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

EN VENTE

HISTOIRE de SAUMUR

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY

Chez tous les Libraires.

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Conserves alimentaires

Pois moyens, litr. 1	» 1/2 l.	» 60
Pois Amieux, — 1	10 —	» 65
— tr. fins, — 1	65 —	» 70
Haricots verts, — 1	90 —	» 60
— Amieux — 1	» —	» 65
— tr. fins, — 1	50 —	» 90
Asperges sult ^{es} , boîte, 1	40 et 1 85	
— d'Argenteuil, — 2	60 et 2 45	

Conserves de Poissons

Sardines, Thon, Homard, Langouste	
Saumon, Filets de hareng à l'huile,	
Harengs marinés, Maquereaux, etc.	
Par sortie de 5 kil. net, remise des droits d'octroi.	
Toute conserve manquée est échangée à présentation.	

GROS ARTICHAUTS, 45 Centimes.

ÉTABLISSEMENT MAGÉ ET CIVRAY

Rue des Boires, 6, et rue de la Chouetterie, 3, SAUMUR

INSTALLATION SPÉCIALE

Pour Noces, Festins, Fêtes de famille, Banquets, etc., comprenant : vaste Cour, Jardin, Salle à manger, Salons, Salle de jeux, et jouissant de l'intimité la plus absolue.

TENTE-SALON pouvant se transporter à volonté. — Le Service est fait à des prix très modérés et d'une manière irréprochable. — Nous laissons aux personnes la liberté de se fournir elles-mêmes le confortable de leurs repas tout en leur louant le matériel nécessaire. — Location en détail de tous les objets concernant le service, tels que : Vaisselle, Ferrerie, Argenterie, Plats, Plateaux, Cristaux, Couverts, Linge lin, Tables et Sièges.

Les Diners sur commande se font à l'établissement ou en ville.

VINS FINS.

La Maison fait aussi les repas de noces, lunchs ou fêtes de famille en dehors de son établissement.

Imprimerie P. GODET

SAUMUR

CARTES D'INVITATION POUR SOIRÉE
MENUS

FACTURES TOUTS FORMATS

Lettres de Deuil en une heure
Demander les derniers prix.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 55		12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6		9 34	10 12	2 48	9 41	10 12	1 23
Château-du-Loir	10 13		12 20	1 58	6 37	12 30	1 10	4 53
Noyant-Méon	11 20		1 3	3 8	7 40	1 15		5 56
Linières-Bouton	11 29			3 17	7 49			6 6
Vernantes	11 43			3 30	8			6 16
Blou	11 54			3 41	8 10			6 26
Vivv	12 2		1 28	3 49	8 17			6 33
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 50	2 24	6 44
(départ)	12 20		1 44	4 14	8 34	1 55	2 29	6 53
Nantilly (arrivée)	12 28			4 22	8 41			7
SAUMUR (État)								
(arrivée)	12 39			4 35	8 52			7 12
(départ)	12 25	8 31		4 11	8 32			6 50
Nantilly (départ)	12 32	8 37		4 23	8 43			7 2
Chacé-Varrains	12 38	8 47		4 29	8 49			7 8
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1		4 37	8 56			7 16
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 15	5 1	9 18	2 25	3	7 40
Thouars	2 2	10 18	2 44	5 51	10 10	2 52	3 19	8 24
Niort			4 30	9 1	12 22	4 39		11 40
Saintes			6 24	11 59		6 22		2 21
Bordeaux			9 56	4 22		9 3		4 56

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Semi-dir.		Expr.		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux					5 40		8 25		12 30	3 40		
Saintes					7 12	9 9	11 40		4 55	7 14		
Niort			5 25		9 42	10 51	2 7	2 36	8 23	7 48	9 15	
Thouars			8 35	6 5	12 12	12 45	4 35	4 28	5 6	9 13	10 12	11 18
Montreuil-Bellay			9 40	6 56		1 7	2 39	5 4	5 48	9 28	10 34	11 40
Brézé-Saint-Cyr			9 59	7 17			2 53	5 18	6 3	9 36		
Chacé-Varrains			10 11	7 26			3	5 25		9 41		
Nantilly (arrivée)			10 16	7 31			3 5		6 14			
SAUMUR (État)					Mixte							
(arrivée)			10 23	7 40	matin		3 16		6 26	9 55		
(départ)				7 25	11 5		2 54		6 5			
Nantilly (départ)				7 36	11 15		3 6		6 16			
SAUMUR (Orl.)												
(arrivée)				7 47	11 23	1 34	3 14	5 39	6 24	11	1 12	7
(départ)				7 57	11 35	1 39	3 18	5 39	6 29	11	7 12	16
Vivv				8 11	11 49		3 30	5 57	6 43			
Blou				8 20	11 58		3 36	6 6	6 52			
Vernantes				8 33	12 11		3 49	6 19	7 6			
Linières-Bouton				8 46	12 23		4	6 31	7 18			
Noyant-Méon				9 1	12 36	2 15	4 11	6 45	7 31	11 44		
Château-du-Loir				10 22	1 52	3	5 18	7 58	8 48	12 33	1 39	
Chartres				2 47		5 56	9 46	12 4	12 45	3 33	4 44	
Bordeaux				5 56		7 30	11 20	2 27	3 5	5 10	6 15	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.		Expr.		Omn.		Expr.		Direct		mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes d.			8 25	8 52	12 7	3 5			7 35	11 5		
Angers dt.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10			9 35	1 16	1 45	
La Méritré	7 10	10 49	12 27	3 42	5 20	6			10 1	1 46	2 26	
Les Rosiers	7 19	10 56	12 34	3 52		6 13						
St-Clément	7 26		12 40	3 59		6 22						
St-Martin	7 33		12 45	4 7		6 31						
Sau-ur ar.	7 46	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 13	3 5			
— dt.	7 52	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 16	3 13			
Varennes	8 05	11 26	1 11	4 45		7 16						
Port-Boulet	8 20	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 38	3 47			
Langeais	8 59	11 55	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 9	4 32			
Tours arr.	9 42	12 33	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11	5 46			
Paris arr.	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59			5 8	10 39	10 39		

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Omn.		Direct		Expr.		Omn.		Expr.		Mixte		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 5	8 25	12 45	11 20						
Tours (départ)	5 43	8 47	1 20	4 54	7 15	11 57	10 40	2 53						
Langeais	6 21	9 30	2 10	5 46	8	12 40	11 35	3 30						
Port-Boulet	6 52	10 7	2 35	6 18	8 37		12 22	3 50						
Varennes	7 3	10 19		6 29	8 49		12 39							
Saumur (arrivée)	7 14	10 32	2 54	6 40	9 2	1 12	12 57	4 5						
— (départ)	7 22	10 42	3	6 49	9 8	1 16	1 30	4 9						
Saint-Martin	7 34			7 1	9 22		1 47							
Saint-Clément	7 40			7 7	9 29		1 56							
Les Rosiers	7 48			7 14	9 37		2 5	4 25						
La Méritré	7 59	11 13	3 25	7 24	9 47	1 36	2 20	4 32						
Angers (arrivée)	8 41	11 53	3 54	8 6	10 36	1 58	3 21	4 57						
Nantes (arrivée)	11 14		5 52		1 19	3 50	6 13	6 46						

LA FLECHE A SAUMUR

STATIONS	matin		soir		matin		soir	
	matin	soir	matin	soir	matin	so		